

(1) Attestation d'examen de modèle-type

- (2) Numéro de l'attestation : **ZP/B033/16**
- (3) Produit : **Dispositif d'ancrage type A
Type: LUX-top® FALZ PLUS**
- (4) Fabricant : **ST Quadrat S.A.
11, rue Flaxweiler
6776 Grevenmacher / Potaschberg
Luxembourg**
- (5) Lieu de production : **ST QUADRAT Fall Protection S.A.
45, rue Fuert
5410 Beyren
Luxembourg**

- (6) Ce modèle de produits ainsi que les différentes versions homologuées ont été définies à l'annexe du présent attestation d'examen de modèle-type.
- (7) L'organisme de certification de DEKRA EXAM GmbH certifie que ces produits remplissent les exigences fondamentales conformément aux normes énoncées au point 8. Les résultats de l'examen ont été consignés dans le rapport d'examen PB 16-017.
- (8) Les exigences relatives aux normes sont remplies en raison de la conformité avec
DIN EN 795:2012 **DIN CEN/TS 16415:2013**
- (9) Le présent attestation d'examen de modèle-type se réfère uniquement à la conception et à l'examen de modèle-type des produits décrits, en conformité avec les normes mentionnées. Pour fabriquer et commercialiser les appareils, il faut remplir le cas échéant des exigences supplémentaires non couvertes par le présent certificat.
- (10) Le présent certificat d'examen de modèle-type est valide jusqu'au 20.03.2021.

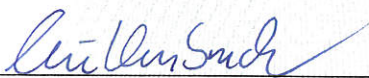
DEKRA EXAM GmbH
Bochum, le 21.03.2016

Signée: Wiegand
Organisme de certification

Signée: Mühlenbruch
Service technique

C'est une traduction de l'allemand.
Devant le tribunal ou le conseil de prud'hommes le texte de l'allemand est valable et obligatoire.


Organisme de certification


Service technique

TRADUCTION

- (11) Annexe du
- (12) **Attestation d'examen de modèle-type ZP/B033/16**
- (13) 13.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: LUX-top® FALZ PLUS

13.2 Description

Le dispositif d'ancrage de type LUX-top® FALZ-PLUS (Figures 1 - 2) permet de protéger au maximum trois personnes contre le risque de chute. Il est conçu pour un montage sur des profils à joint debout ou sur des profils à joint debout double présentant une résistance suffisante. Le dispositif d'ancrage est fixé sur les profils du toit à l'aide de rails de serrage en deux parties en aluminium.

La plaque de base est vissée avec les deux pattes coulissantes sur deux faces et peut être adaptée à la largeur de plaque. Il est ainsi possible d'avoir des largeurs de plaque de 330 mm à 460 mm ou de 480 mm à 610 mm.

Les rails de serrage en deux parties sont adaptés aux profils du toit. Les deux moitiés de profil des rails de serrage sont vissées entre elles à l'aide de deux ou quatre vis (M10) munies d'écrous autobloquants après la mise en place sur le profil du toit.

Au centre de la plaque de base se trouve une protubérance sur laquelle un support cintré d'une longueur de 110 mm est soudé.

Un œillet de fixation (M16) (M16) est vissé et sécurisé à l'extrémité supérieure du support. Cet œillet de fixation (M16) permet de fixer l'EPI de l'utilisateur.

Le dispositif d'ancrage est conçu pour résister à une sollicitation dans toutes les directions, parallèlement à la surface de l'ouvrage.

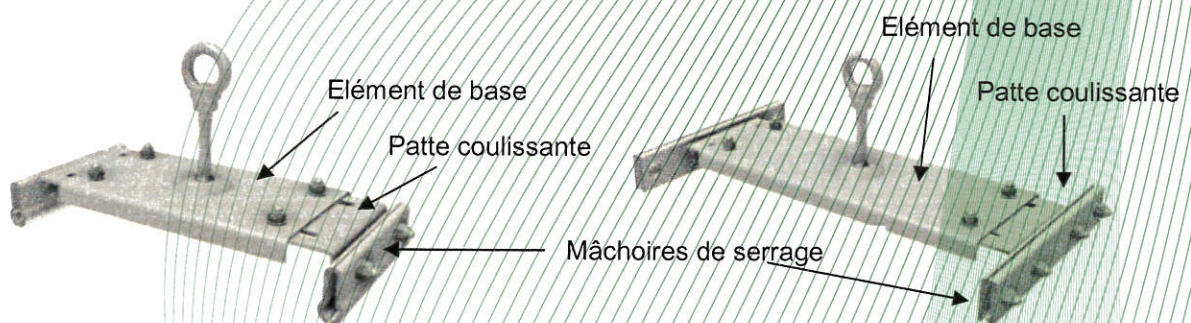


Figure 1 : Le dispositif d'ancrage, type : LUX-top® FALZ-PLUS pour profils à joint debout

Figure 2 : Le dispositif d'ancrage, type : LUX-top® FALZ-PLUS pour profils à joint debout double

- (14) Rapport d'examen

PB 16-017, 14.03.2016